

## Le Makhzen<sup>1</sup>, un système archaïque, de violence Implacable

**Dr : Baba M. Sayed**

*Spécialiste en pensée politique, professeur à la faculté des sciences politique Alger 3  
et à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information.*

*« Le monde est un grand bal où des fous déguisés, sous les risibles noms d'Éminence et d'Altesse, pensent enfler leur être et hausser leur bassesse. » Voltaire*

Après une longue « hibernation », le monde arabe vient de connaître, avec les révolutions tunisienne et égyptienne, une période de grande agitation. Des peuples que l'on considérait jusqu'hier définitivement soumis et apathiques, ayant renoncé à leurs droits les plus élémentaires d'une vie digne face à des régimes despotiques et corrompus, viennent de montrer, à la face du monde, par des soulèvements populaires « millionnaires », leur grande détermination à reconquérir leur liberté et dignité. Leurs immenses sacrifices n'étaient, on l'a vu ; pas vains et les régimes qui les opprimaient, des décennies durant, et que l'on croyait, jusqu'hier, « indéboulonnables » ont été éjectés et finis par laisser la place, après quelques hésitations, à des pouvoirs démocratiques, élus.

Dans un tel monde arabe en ébullition, le régime marocain pourtant décrié donne l'impression, à l'observateur étranger, de ne pas être concerné par les profondes dynamiques populaires qui menacent les pouvoirs politiques aux commandes<sup>2</sup>.

Au Maroc, malgré les soulèvements, périodiques, répétés, les manifestations « monstres » dans les différentes villes et villages marocains et les multiples actes populaires de désobéissance civiles posés par les citoyens pour obtenir que le régime s'amende ou que le « roi dégage », le système royal ne semble pas, loin s'en faut, ébranlé. Et les Marocains n'ont obtenu, en guise de changement, qu'un *gouvernement de safaga* (soumis) et un toilettage plus que superficiel de leur « constitution royale ».

En fait, pour couper l'herbe sous le mouvement contestataire qui demande régulièrement, dans la rue, son départ, le roi a fini par se résoudre à organiser un simulacre de référendum au cours duquel, entre autres réformes, il a été prévu d'élargir les prérogatives du premier ministre. Il faut cependant insister sur le fait que l'élargissement en question des prérogatives du Premier ministre s'accompagne de verrous qui peuvent le rendre, dans les faits, sans conséquences. Car, la tenue, par exemple, d'un Conseil de gouvernement est liée, faut-il le préciser, à un indispensable accord préalable du roi. Par ailleurs, même le pouvoir de désignation aux fonctions civiles accordé en apparence au Premier ministre est lié également à l'approbation, préalable, de sa Majesté. Le Roi demeure, comme le stipule la dite Constitution, le chef de l'exécutif et la référence religieuse en tant que « Commandeur des croyants ». Il reste donc un souverain qui règne et qui gouverne.

Aux termes de la Constitution, le roi est le chef des armées, et les désignations au sein de l'institution militaire relèvent de son seul et unique pouvoir. Sans oublier qu'il préside le Conseil des ministres qui est le lieu du pouvoir exécutif.

La nouvelle Constitution stipule que le Roi peut, à tout moment, dissoudre le Parlement et que sa personne est sacrée.

A la lumière de ce qui précède, il apparaît clair que le projet de Constitution, présenté comme une réforme révolutionnaire, majeure, de l'organisation des pouvoirs, ne fait que jouer subtilement sur les concepts et les terminologies. S'il n'évoque plus la « sacralité » du Roi, faut-il insister sur le fait qu'elle n'omet quand même pas de souligner que le monarque est le « Commandeur des croyants et chef de l'État ».

L'on peut donc constater, à travers ces quelques exemples forts limités, par ailleurs, que la réforme des institutions célébrée à travers l'adoption du nouveau projet de Constitution, tambour battant, par les pays occidentaux, est tellement minimaliste qu'elle ne pouvait laisser subsister le moindre doute sur la nature despotique du régime et de sa ferme intention de le rester.

Alors, face au rejet populaire, quel est le secret de longévité du régime royal marocain ? Et qu'est-ce qui lui permet de tenir face à une réelle pression populaire qui ne s'est pas, depuis des mois, jamais relâchée ?

Autrement dit, la question essentielle au cœur de cette réflexion est celle de montrer les modes de fonctionnement du pouvoir monarchique marocain, ses mécanismes et quels en sont les effroyables et les humiliants effets sur les « sujets » auxquels ils s'appliquent .

## **Le roi, clef de voûte du système du Makhzen**

Le Royaume du Maroc est l'un des rares pays au monde où la pratique et l'usage de l'« irresponsabilité » politique couplée avec l'impunité juridique, est consacrée et célébrée comme mode « original » de gouverner des souverains marocains.

Dans un pays où tout, absolument tout, dépend du bon vouloir et du bon plaisir d'un seul individu, le roi, ce dernier ne peut pourtant être tenu responsable, ni politiquement, ni pénalement, d'aucune « mauvaise » décision.

Ce sentiment d'impunité a créé chez le roi le sentiment qu'il est, à la fois l'Etat et le peuple, qu'il peut agir, en toutes circonstances, selon son bon vouloir sans craindre ou redouter la moindre réaction négative. Le roi Mohamed VI vit sur son petit nuage.

A part la sauvegarde de ses intérêts et la volonté farouche de les préserver, y compris par le recours aux moyens les plus vils, le roi ne semble concerné par rien de ce qui l'entoure :

Attentif à ses intérêts [...] [le successeur de Hassan II] [...] paraît se désintéresser de la politique comme de son propre pays. En revanche, hyperactif dans le contrôle de ses affaires, il semble regarder le Maroc comme un marché captif soumis à son bon vouloir. Le goût des bonnes affaires est le jardin secret du roi, un secret qui fut longtemps soigneusement gardé par ses conseillers-courtisans, mais un jardin qui s'étend aux frontières du royaume. Cette prédation autarcique traduit un étrange aveuglement au moment même où l'Histoire, dans le monde arabe, est en mouvement. La dénonciation de la corruption était en effet au cœur des slogans lancés par les peuples qui ont eu raison des régimes autoritaires en Tunisie, en Égypte [...]. Au Maroc, les manifestations qui se déroulent ces temps-ci à travers le pays mettent nommément en cause les plus proches collaborateurs du roi et stratèges de sa mainmise sur l'économie et la politique du royaume. [...]. Dans un univers aussi soigneusement codé et feutré que le Maroc, ces attaques visent en réalité la personne même du souverain, auquel il serait sacrilège de s'attaquer frontalement

Maître absolu, de facto et de jure, le roi ne peut cependant être tenu responsable, que des bonnes et sages décisions <sup>5</sup>. Les autres décisions, les mauvaises ou erronées, leurs auteurs ne peuvent être forcément, et de manière systématique, que les « autres » <sup>6</sup> qui doivent du reste en répondre, voire en payer de leurs vies leurs conséquences. Mais personne n'est dupe, et tous les Marocains savent que la source de leurs maux n'est autre que le système du Makhzen et sa clef de voûte, le roi :

Les maux des Marocains ont donc une seule source : appelez-là comme vous voulez, entourez-vous de tout le halo de précautions rhétoriques nécessaires, rien de tout cela ne changera quoi que ce soit à la source du mal, qui réside essentiellement dans un régime politique de type dictatorial, économiquement ultralibéral, ouvert ou vendu à l'idéologie du libre-échange, mais autocratique, répressif et liberticide sur le plan intérieur. Au fond, c'est à cela que sert la théorie du champion économique : c'est que la stabilité d'un régime despotique, soucieux de sa pérennité en tant que tel, ne se mesure pas uniquement à celle de ses institutions politiques asservies, ni au degré de sophistication de l'illusion démocratique, elle se mesure autant à la puissance corruptrice de l'argent, au pouvoir des réseaux d'intérêts politico-économiques et, en définitive, à l'intégration de ces réseaux dans le circuit mondial de la finance et des affaires. Là, les économistes et les politologues seraient bien inspirés d'ajouter une nouvelle catégorie à leurs typologies des systèmes politiques : celle que nous appelions, faute de mieux, « l'économie politique du chaos »<sup>7</sup>

Considérée sacrée par la constitution, aux côtés des deux autres symboles du Royaume, *Allah et al watan* (Dieu et la patrie), la personne du roi est au-dessus de toute critique et de tout reproche. Elle est inviolable.

Le roi, clef de voûte, par excellence, du système est pourtant, en plus d'être le chef suprême des armées, le commandeur des croyants, l'un des plus grands propriétaires et hommes d'affaire du pays<sup>8</sup>, le symbole de son unité et le garant de sa stabilité. Il est aussi celui qui définit et conduit « souverainement » les politiques intérieures et extérieures du pays en plus d'être, à titre exclusif, celui qui nomme et désigne le gouvernement.

Il est aussi et surtout celui au nom duquel les prières sont dites dans les mosquées, les jugements et les sentences prononcés dans les tribunaux.

Devant un parlement d'opérette, un gouvernement réduit, littéralement, au simple rôle de secrétariat de sa Majesté, et une opposition officielle aux ordres, émasculée<sup>9</sup>, qui se contente, pitoyablement, de faire de la figuration après avoir, lamentablement, échoué à faire la révolution, « Sa Majesté » est le seul maître à bord<sup>10</sup>. Celui qui, à la fois, règne et gouverne, et dont le pouvoir ne souffre ni contrôle ni limite<sup>11</sup>. D'ailleurs pour rester le seul maître à bord du paquebot-Maroc, le roi ne peut s'accommoder d'une opposition forte qui serait susceptible de gêner ou de limiter sa liberté. Et comme le souligne, à juste titre, Ignace Dalle, « *pour affaiblir et discréditer son opposition, [il] ne doit reculer devant rien. Il ne se contente pas d'utiliser la police et l'armée qui lui sont dévouées, ou de harceler ses dirigeants, soumis à toutes sortes de pressions ; mais il met aussi en œuvre une pratique à laquelle il recourra toute sa vie : l'achat des consciences.* »<sup>11</sup>

Personne n'a le droit de faire de l'ombre au Roi. Car quoi que dise le roi, quoi que fasse le roi, «Sa Majesté » doit demeurer, en toutes circonstances, l'incontestable et incontesté glorieux *Sidna*. Celui qui règne sur les esprits et les cœurs. Celui qui ne peut se tromper ou même soupçonné d'être susceptible de l'être <sup>14</sup> .

Par ailleurs, contredire « Sa Majesté », contester ses politiques ou s'opposer à ses oukases, est considéré comme un crime de lèse-majesté justiciable, comme on vient de le voir, au cours des dernières décennies, avec les douloureuses expériences vécues par des centaines d'opposants marocains, dans les mouirois de Tazmamart, Kal'at M'gouna, Derb Moulay Chrif, des pires châtiments.

Le roi, ne révèle sa vraie nature de despote, cruel et rancunier, comme le relève Ignace Dalle, que face à l'adversité, c'est-à-dire quand il est appelé à faire face à une forme de mise en cause de sa personne, de contestation de son pouvoir ou de ses méthodes de gouvernement. Dans ces circonstances « *La cruauté [du roi] [se révèle comme une] [...] composante non négligeable de sa personnalité, soigneusement occultée non seulement par ses thuriféraires, mais aussi par ses pairs occidentaux qui, raison d'Etat oblige savaient souvent et se sont presque toujours tus.* » <sup>15</sup>

Et pourtant, c'est ce même roi, Mohamed VI, que les organes de presse marocains aux ordres, relayés, constamment et bruyamment, par des batteries des médias de l'Hexagone, nous présentent, à longueur de bulletins d'informations et d'enquêtes d'opinion, faites sur commande et au mépris des moindres et élémentaires règles et principes de l'objectivité et de la déontologie journalistiques <sup>16</sup> , comme l'exemple accompli de démocrate, ouvert, modéré et tolérant !

## **Le Makhzen, une pyramide de tyranneaux sous le grand tyran**

Il nous faut insister sur le fait que ce l'on appelle le Makhzen, cette organisation sociale, politique, économique et sécuritaire qui régit, depuis des siècles et sous l'autorité des souverains alaouites successifs, le Maroc, est une forme de domination tout à fait « originale » <sup>17</sup> , un cadre « institutionnel » politique, social et militaire confectionné dans le seul et unique but, et ce au mépris des droits les plus élémentaires des Marocains à une vie digne, de permettre aux rois du Maroc (les anciens comme l'actuel) de disposer de pouvoirs et de prérogatives exorbitants et illimités, à l'abri de tout contrôle. Le Makhzen, une réelle deus ex machina d'une efficacité redoutable pour susciter et d'entretenir, par la peur et la crainte, la soumission au commandeur des croyants. Il est un rouleau compresseur dont

le principe de fonctionnement et les *modus operandi* ne peuvent que faire rougir de jalousie les partisans des dictatures les plus dures et féroces<sup>18</sup> .

Système destinée à entretenir, par tous les moyens, la servitude, l'organisation Makhzen privilégie, dans le traitement des « sujets » une palette de méthodes allant de l'usage de la force brute, de préférence contre les opposants déterminés, jusqu'aux moyens les plus durs et surnois pour gagner les faveurs des contestataires les moins résolus.

Dans le cadre de ce système à nul n'est pareil, Le roi s'est imposé une règle d'or dans la gestion des affaires de l'Etat qui consiste à ne laisser subsister, dans l'esprit d'aucun de « ses sujets », le moindre doute quant à la ferme détermination du makhzen d'utiliser tous les moyens dont il dispose pour sévir contre toute forme de manifestation d'opposition ou de désobéissance<sup>19</sup> .

En tant qu'organisation sociale, politique<sup>20</sup> , militaire et économique, le Makhzen est un système d'allégeances « intégrées » et « superposées » où, comme le souligne Gérard Mairet, « sous le tyran ultime, et de proche en proche, l'illusion de commander fait de tous jusqu'à être sous le grand tyran tyrannaux eux-mêmes. »<sup>21</sup> Organisation de domination sophistiquée, s'il en est, le Makhzen est en réalité une véritable « pyramide de servitudes et de dépendances où chacun se croyant le maître de l'autre est [en fait] l'esclave d'un autre »<sup>22</sup> , un système où « l'assimilation au chef, la transparence au prince sont les moyens grâce auxquels chacun prend sur soi de s'ériger en maître de son voisin. »<sup>23</sup>

## **Les Marocains partagés entre volonté d'en découdre et la tentation d'accepter fatalement leur « sort »**

Face à la monstrueuse pieuvre qu'est l'appareil du Makhzen qui enserme, depuis des siècles, le Royaume dans ses tentacules, épie, emprisonne, torture, neutralise, corrompt et écrase qui il veut et quand il veut, dans l'anonymat des « trous » personnels des centres de détention secrets, la clandestinité des mouirois collectifs ou, sur la voie publique, au grand jour et devant tout le monde, les Marocains donnent, par moments, l'impression de ne plus savoir ce qu'ils doivent ou peuvent réellement faire pour retrouver leur condition d'humains<sup>24</sup> . Il est vrai qu'après les cuisants échecs enregistrés et les déboires encaissés au cours des dernières décennies par leurs forces vives, les massacres et les tueries qui s'en sont suivis, de nombreux Marocains ne cachent plus leur hésitation (toute humaine) entre la volonté réelle et sincère de continuer par tous les moyens d'essayer d'en découdre avec la monarchie et l'irrésistible tentation de ravalier leur fierté et d'accepter fatalement leur *Maktoub* (sort). Ce dilemme cornélien est vécu

tragiquement, on s'en doute, par des millions de Marocains condamnés à endurer au quotidien, à côté des affres physiques, morales et psychologiques d'une servitude innommable, des injustices sociales, économiques et politiques criantes et intolérables.

Et pourtant, si les Marocains peinent (toujours) à trouver les moyens de se délivrer de la servitude moyenâgeuse qui les terrasse et les déshumanise, à titre individuel et collectif, s'ils n'ont pas (encore) réussi à éliminer la monarchie ou à en abattre les symboles, il faut bien reconnaître, par honnêteté, que ce n'est pour n'avoir pas essayé et encore moins par manque de courage, ou de détermination.

Les incessantes luttes que les Marocains ont livrées, tout au long des dernières décennies, dans les différentes villes, villages et douars du Royaume, montrent, s'il en est besoin, que le peuple marocain a tout tenté pour se débarrasser de la monarchie et se délivrer de l'insupportable et pesante tutelle que celle-ci lui impose.

Pour reconquérir leur liberté et retrouver leur dignité de citoyens, les « sujets » marocains n'ont pas hésité, par le passé, à braver toutes les difficultés et à montrer leur disponibilité à consentir tous les sacrifices dans le but de jouir des conditions naturelles de citoyens. Ils n'ont reculé devant aucune épreuve ; ils n'ont négligé aucune possibilité ou moyen susceptible de leur permettre d'abattre la monarchie et de s'affranchir de son emprise : les coups d'État, les soulèvements populaires tantôt spontanés, tantôt organisés, les émeutes, les grèves, les sit-in, etc... Mais rien n'y fait.

Plus grave, après chaque épreuve, le roi s'est senti encore plus fort et l'appareil du *Makhzen* plus puissant et plus redoutable qu'il ne l'était auparavant. Ce qui ne peut que nous amener à nous interroger sur *la nature* de ce que certains médias de l'Hexagone, à la suite de ceux à la solde du Makhzen, ont appelé complaisamment la *baraka* (la bonne étoile) des monarques ; *baraka* qui a permis, du moins jusqu'ici, à la maison du Makhzen et à sa clef de voûte, le monarque, de se maintenir et de perdurer. Alors que partout ailleurs, à la faveur de la fin de la guerre froide et de la chute du mur de Berlin, des bunkers de pouvoir qui semblaient inexpugnables ont été emportés par la colère populaire ou se sont effondrés sous la pression de la communauté internationale.

Nous avons essayé, plus haut, d'attirer l'attention sur le caractère moyenâgeux et archaïque du système monarchique marocain fondé sur le principe intangible de « non-responsabilité » du roi dans la gestion des affaires du Royaume et de l'impunité du pouvoir exécutif.

Nous avons montré, également, que l'omnipotent et tout-puissant roi, qui, dispose, pourtant, de pouvoirs illimités, ne pourrait cependant, en

aucun cas, être tenu responsable des graves conséquences que pourraient entraîner pour autrui ses oukases et décisions.

Car si le roi, dans les faits, concentre l'essentiel des pouvoirs entre ses mains, il est toutefois assuré, en toute circonstance, et ce quoi qu'il fasse, d'une impunité absolue.

Nous avons également essayé de montrer que l'organisation Makhzen qui enveloppe le Royaume dans sa méticuleuse, subtile et complexe toile d'araignée a réussi, du moins jusqu'ici, en usant, tantôt, de la force brute, tantôt, de la ruse, ou en les combinant, à pérenniser ce qui a tout l'air d'être un véritable système de servitude qui écrase, depuis des siècles, de tout son poids et de sa morgue, les malheureux et infortunés habitants de ce grand pays, le Maroc.

Nous nous sommes, enfin, interrogés sur les possibles raisons qui ont permis (qui permettent toujours) à ce système anachronique de se maintenir alors que partout ailleurs, à la faveur de la fin de la guerre froide et de la chute du mur de Berlin, toutes les dictatures semblables ont été balayées soit sous la pression de la rue, de la communauté internationale ou de la conjugaison des deux facteurs.

Pour tenter de répondre à cette question, nous devons faire appel à l'histoire et plus précisément aux considérations d'ordre géopolitique qui ont sous-tendu la présence coloniale française en Afrique du Nord. Présence, qui, bien qu'elle ait pris fin avec la défaite de la France, n'en est pas moins restée, des décennies après l'indépendance de l'Algérie, une question d'une brûlante actualité. Car, la question algérienne continue, de nos jours, de focaliser l'attention dans les deux pays, l'Algérie et la France, et de susciter des crispations et des rancœurs qui demeurent tenaces. Et ce, parce qu'un groupe de nostalgiques français, minoritaire mais bien introduit dans les rouages de l'Etat français, ne s'est jamais résolu, par dépit ou nostalgie, ressentiment ou fierté mal placée, à faire définitivement le deuil de l'Algérie française.

En clair, si la France a été amenée à couper, en 1962, forcée et contrainte, ce qu'elle a considéré, pendant plus d'un siècle, comme un cordon ombilical entre Dunkerque et Tamanrasset, il n'empêche que dans l'imaginaire d'un nombre influent, de décideurs Français, l'Algérie doit rester un territoire français. Cette « donne » est, croyons-nous, essentielle pour quiconque voudrait comprendre la complexité des rapports entre Alger et Paris, le généreux et constant soutien accordé par la France au Maroc et partant, la longévité du régime monarchique marocain et ce qui semble être ses aptitudes et capacités à absorber les chocs et survivre aux bouleversements mondiaux. Une fois comprise cette « donne », c'est-à-dire que la France n'a jamais pardonné aux Algériens de l'avoir combattu et



vaincu, l'on pourrait, sans grande peine, croyons-nous, comprendre les incessants efforts déployés par la République française pour protéger la monarchie marocaine, archaïque et moyenâgeuse et les raisons de sa « générosité » à son égard. Générosité dont rendent compte, ci-dessous, les parts de l'aide qui lui sont accordées par le trésor public français :

*Depuis 1990, l'aide française atteint annuellement 1 milliard de francs, montant qui doublera à partir de 1995. La France est alors le premier créancier du Maroc, dont elle détient 13 % de la dette, pourcentage qui grimpera à 19 % en 1999. Elle est également le premier bailleur de fonds bilatéral du pays, au titre de l'aide publique au développement, avec 50 % du total. Une filiale de l'Agence française de développement, la Proparco, dont les bureaux marocains sont installés à Casablanca, accorde également des fonds propres et des prêts à des entreprises ainsi qu'à des banques marocaines.* <sup>25</sup>

Nous avons longtemps cru que les exécrables rapports entre la France et l'Algérie s'expliquaient par la tendance naturelle des Algériens à se méfier de l'ancien colonisateur, alors que la parfaite entente entre l'Hexagone et le Royaume du Maroc était, croyons-nous, favorisée et facilitée par la qualité des relations « décomplexées » que les diplomates et hommes d'affaires marocains auraient su tisser et entretenir avec l'ancienne Métropole. Ce n'est qu'après que nous avons compris à quel point l'Algérie moderne, fruit d'une lutte de libération, sanglante et implacable, contre le colonialisme français continue de susciter au sommet de l'Etat français, les pires appréhensions et craintes. Ce qui n'est évidemment pas le cas s'agissant d'une « *monarchie marocaine [qui] a paisiblement prospéré à l'ombre de l'omerta française. [Et à l'endroit de laquelle] Les responsables politiques qui se sont succédé ont tous fait preuve, qu'ils soient de droite ou de gauche, d'une tolérance coupable. « Ne pas désapprouver l'inacceptable » semblait depuis longtemps la règle d'or adoptée par Paris. Ainsi, à l'abri des critiques ou des pressions, le roi et son entourage pouvaient sans risque se livrer à tous les excès.* » <sup>26</sup>

Ce n'est que quelques années plus tard, lors d'un séjour en France que nous avons été amenés à revoir l'appréciation « simpliste » qui était la nôtre quant à la vraie nature des rapports que la France entretient avec ses deux principales anciennes colonies, l'Algérie et le Maroc.

Les échanges amicaux que nous avons pu avoir, au cours de notre séjour, avec des décideurs français, nous ont ouvert les yeux, d'une part, sur les véritables raisons derrière le refus de la France d'améliorer ses rapports avec l'Algérie, et de comprendre, d'autre part, celles qui expliquent son souci permanent de tout faire pour conserver avec la Monarchie marocaine de relations de proximité et de complicité exceptionnelles. Proximité et

complicité que traduit une aide dont l'importance est sans commune mesure avec celle accordée à ses autres partenaires. Car « *l'aide que reçoit le Maroc de la France est disproportionnée comparée aux autres pays. Il y a deux poids deux mesures. Mais c'est bien de favoriser le Maroc* ». En fait, il aurait dû dire que la France « *favorise le régime* », parce que le citoyen lambda, lui, ne voit rien venir, à part les coups et les abus de pouvoir. »<sup>27</sup>

S'allier au Maroc tout en essayant, par tous les moyens, de faire regretter, voire « payer » à l'Algérie sa révolution et son indépendance, c'est, semble-t-il, la ligne de conduite que la France s'est imposée depuis 1962, et ce, quelques que soient, par ailleurs, les orientations politiques des majorités aux commandes à la tête de l'Etat. C'est ce que nous a, par ailleurs, clairement signifié un grand responsable français à qui nous avons reproché, au cours d'un déjeuner amical, le parti pris de son pays en faveur du Maroc dans le conflit du Sahara Occidental ; parti pris que nous considérons, à plus d'un titre, incompréhensible et arbitraire. Le responsable en question, un diplomate chevronné au fait des moindres détails de la politique de son pays dans le Maghreb ; région dans laquelle il a servi, des années durant, son pays en tant qu'ambassadeur, nous a affirmé, sans hésitation et avec la certitude du serviteur de l'Etat qui maîtrise parfaitement ses dossiers : « *Nous apprécions beaucoup le courage des Sahraouis et leur intelligence de s'en tenir, dans le combat qui est le leur, à la stricte légalité internationale et de refuser, de ce fait, de céder à la tentation terroriste. Je peux vous dire que si le Sahara Occidental s'est trouvé dans une autre région du monde autre que celle où il se trouve naturellement actuellement, c'est-à-dire en bordure de l'Algérie et du Maroc, la France n'aurait pas hésité un seul instant à vous apporter le soutien et l'aide dont vous auriez besoin. Mais puisque la carte de l'Afrique du Nord est ce qu'elle est, dans les circonstances présentes, cela nous impose de suivre les politiques que vous semblez nous reprocher et pas d'autres...* »<sup>28</sup>

Le message est clair et la position de la France l'est tout autant. Celle-ci, à se fier aux déclarations de notre important interlocuteur, ne serait susceptible, à moins d'un imprévu, d'aucun changement. Car comme le laisse entendre notre interlocuteur, les responsables français ne peuvent que s'opposer fermement aux revendications légitimes du peuple du Sahara Occidental, car agir autrement serait froisser le Maroc et conforter l'Algérie dans sa politique d'indépendance et de refus de toutes formes de tutelle. Ce que les diplomates et les responsables français ne sauraient accepter, d'aucune manière. Ce qui les encourage à accorder au Royaume du Maroc le statut de partenaire privilégié. Régime de faveur s'il en est, que les dirigeants français, de gauche comme de droite, font tout pour maintenir et conserver. Et en signe de reconnaissance, le Palais Royal sait se montrer d'une grande

bienveillance à leur égard comme le montre l'un des grands spécialistes français des relations franco-marocaines :

En politique, à gauche comme à droite, tout le monde est mouillé. Le palais a toujours soutenu les politiques de droite. Jacques Chirac a passé des semaines entières invité au palace La Gazelle d'or à Taroudant (sud de Marrakech). Nicolas Sarkozy, lui, a vite compris le système et a été rapidement guidé dans les arcanes du palais. Il est parti cinq fois au Maroc en déplacement officiel et s'est rendu plusieurs fois à Marrakech à titre privé. Là-bas, il est invité dans le palais privé du roi ou au Royal Mansour, le nouveau palace de la ville. Ça, personne ne s'en offusque en France, alors qu'on parle volontiers du Fouquet's ou du yacht de Bolloré. A gauche, François Hollande n'est peut-être pas habitué de ce genre de choses, mais il y a des personnes concernées dans son équipe de campagne, sur qui le royaume marocain mise en cas de victoire de la gauche en 2012. Par exemple Najat Vallaud-Belkacem, jeune pousse du PS et soutien de Ségolène Royal. Elle est une des figures du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME), organisme royal chargé de la promotion de la monarchie marocaine. Sinon il y a bien sûr DSK, qui est régulièrement à Marrakech dans le somptueux riad de sa femme Anne Sinclair. A l'époque où il était consultant pour la Lyonnaise des eaux à Casablanca, sa boîte avait remporté le marché public de la ville sans aucun appel d'offre... Il a ses entrées au palais royal de Rabat et n'hésitait pas à défendre les intérêts marocains quand il était à la tête du FMI<sup>29</sup>.

Faut-il souligner, qu'au cours des dernières années, la France et le Palais royal ont veillé à ce que le soutien accordé à la monarchie marocaine, et ce, à cause, certainement, de l'importance du rôle, dans les systèmes démocratiques, de l'opinion publique, ne doit plus, comme par le passé, être l'affaire des seuls officiels français. Protéger et sauver le « soldat M6 », doit être la mission morale aussi bien des intellectuels, des hommes d'affaires et des lobbyistes français de tous les horizons et sensibilités :

Dans cette faune [habituee des Palaces marocains], qui apparemment n'a rien compris à ce qui se passe dans le Monde arabe, on trouve des intellectuels, des hommes d'affaires, des industriels, des lobbyistes professionnels, quelques personnalités indéfinissables, et bien évidemment une belle brochette représentative du spectre politique français. Il y a de tout, hommes et femmes, gauche et droite, riches et pas riches. Tous au service d'un seul idéal : protéger le régime et vanter ses « mérites ». Et le peuple ? Il attendra celui-là<sup>30</sup> !

Mais comment protéger le régime Marocain ? En S'opposant au F.Polisario, car cela revient, selon la logique française, à s'opposer à

l'Algérie. Et c'est donc, d'une certaine façon, poursuivre sur la voie fixée depuis 1962 : affaiblir l'Algérie par un Maroc interposé.

Il faut, par ailleurs, souligner qu'en « protégeant » le Royaume du Maroc contre les supposées « menées subversives » du F. Polisario, la France nourrit, en même temps, l'ambition de se rendre incontournable en s'imposant l'arbitre des différends entre les Etats du Maghreb ; un Maghreb, qui demeure, faut-il l'oublier, son pré carré et son arrière-cour et qu'elle tient, par tous les moyens, à préserver contre d'autres influences ou concurrences autres que les siennes.

L'on comprend à la lumière de cette stratégie française dans la région, l'intérêt, tout particulier, que l'Hexagone porte au Royaume du Maroc, et partant ce que signifie, dans les faits, la baraka dont les dirigeants français entourent les monarques successifs marocains. Une baraka qui n'est en fait que l'autre nom de la sollicitude de la France et d'Israël<sup>31</sup> à l'égard du régime monarchique marocain dans le but manifeste d'en faire, dans une région sensible leur cheval de Troie.

## **Une politique française en difficulté**

Nous avons montré, ci-haut, l'importance du rôle que joue la France dans la protection et le maintien de la Monarchie anachronique marocaine, et souligné les raisons qui nous paraissent, plus que toutes autres, expliquer et justifier l'alliance d'intérêts entre la Patrie des droits de l'homme et les rois-soleils alaouites. Cette politique « honteuse » et de « copinage » avec le Palais marocain, donne lieu, parfois, à des scènes humiliantes pour la classe politique française ; scènes que nous décrit, abasourdi, ci-dessous, le journaliste Eric Laurent :

Staline, dit-on, avait confié un jour : « Donnez-moi un homme, j'en ferai un procès. » Hassan II aurait pu déclarer en le paraphrasant : « Donnez-moi un homme, j'en ferai un courtisan. » Le spectacle désolant des personnalités françaises se pressant à ses réceptions faisait peine à voir. Chaque année, le 31 décembre, le roi organisait une immense réception pour le nouvel an. Des centaines de voitures officielles déposaient des invités aux sourires béats devant les portes d'un palais illuminé. J'ai (Éric. Laurent.) assisté à l'époque à l'une de ces soirées, et je puis témoigner que la vision offerte était particulièrement obscène. Des hommes et des femmes en robe du soir et smoking remplissaient à ras bord leurs assiettes de caviar, comme autant de Thénardier affamés se précipitant sur un bol de soupe. Au terme du repas, des serviteurs en livrée portant des hottes emplies de cadeaux étaient littéralement bousculés par les invités qui s'efforçaient, un instant après, d'en récupérer un maximum. Hassan II n'apparaissait pas une seule fois,

mais nul doute que, bien à l'abri des regards, il devait observer ce spectacle avec satisfaction. Sans doute le confortait-il dans son scepticisme sur la nature humaine et le mépris qu'il éprouvait pour l'immense majorité des gens. <sup>32</sup>

Il est à constater que le peu de résultat, enregistré par la République française, dans le Maghreb, depuis des années, n'a fait que réduire, de manière sensible, le champ de son influence dans la région. Et si la France persiste à la maintenir, à l'avenir, en l'état, cela, n'en doutons pas, serait assurément susceptible de sonner, sinon, le glas, à moyen et à long terme, de la présence française dans le Nord ouest de l'Afrique, du moins contribuer, de manière durable, à y compromettre, durablement, ses intérêts.

Car, plutôt que d'ébranler la détermination ou la fierté des Sahraouis et des Algériens à défendre l'indépendance et la souveraineté de leur pays, la politique d'acharnement contre leurs pays <sup>33</sup> a, à plus d'un titre, desservi la France et ses intérêts en la condamnant, au prix d'un exercice diplomatique périlleux, à se coller à une monarchie décriée et anachronique.

En braquant, par son comportement arrogant et, en règle générale, peu diplomatique, Sahraouis et les Algériens ; en opposant, constamment et systématiquement, à leurs volontés, réelles et sincères, de normaliser leurs rapports avec elle, des conditions rédhibitoires, la France a fini par manquer des rendez-vous importants avec l'histoire pour défendre, de manière équilibrée, ses intérêts et améliorer son image de marque.

En s'opposant résolument, dans le cadre du conseil de sécurité, à une solution juste et équitable de la question du Sahara Occidental, en confortant le Msaroc dans sa politique expansionniste et de rébellion contre la communauté internationale <sup>34</sup>, la France, loin de rendre service à la Monarchie marocaine, elle ne fait, concrètement, que compromettre ses chances d'asseoir sa stabilité. Car encourager le roi à refuser une solution juste et équitable de la question du Sahara Occidental sur la base de la légalité et du droit international, cela revient à creuser l'abîme entre lui et son peuple ; peuple qui ne peut, indéfiniment, accepter de voir ses maigres ressources alimenter les efforts d'une guerre coloniale aussi inutile qu'anachronique <sup>35</sup>. Ce qui, en toute logique, ne pourrait, à moyen terme, dans un contexte intérieur et extérieur, peu favorable à la monarchie <sup>36</sup>, que miner celle-ci, la fragiliser, voire provoquer rapidement sa chute.

Plus grave, en prenant fermement le parti du Maroc dans le sensible conflit de décolonisation du Sahara Occidental contre le Polisario, la France ne fait qu'aggraver une polarisation dans la région, aux dépens de ses propres intérêts, car propice aux autres puissances.

S'étant d'elle-même, volontairement, exclue, à cause de sa position favorable à la monarchie marocaine dans le conflit sahraoui, de toute possibilité d'être, un jour, un possible recours dans la facilitation de sa solution, elle a du coup contraint et forcé l'ensemble des composantes du Maghreb, soucieuses de la stabilité de leur région, à se tourner vers d'autres puissances susceptibles d'aider à sa solution.

Il est à relever cependant que la politique consistant à « jouer » les puissances occidentales, les unes contre les autres ne peut pas rapporter pour ses promoteurs les « gains » escomptés. Car, profitant largement du statu quo en vigueur, les Etats-Unis, faut-il le rappeler, ont refusé, du moins jusqu'à présent, de s'engager réellement sans la recherche d'une solution juste de la question sahraouie. Et ce, sous le fallacieux prétexte qu'ils ne veulent pas être impliqués dans les « querelles » entre Maghrébins et de prendre le parti des uns contre les autres. Pragmatiques et cyniques comme à leur habitude, les Américains n'hésitent néanmoins pas à mettre à profit la sollicitude qui leur est ainsi témoignée par l'ensemble des pays maghrébins pour renforcer, chaque jour un peu plus, leur présence dans une région qui a été, il y a peu de temps encore, l'exclusive chasse gardée de la France.

Toutefois, il faut bien reconnaître qu'entre une Amérique triomphante, pragmatique, et tournée résolument vers l'avenir ; une Amérique prête à accompagner, en les encourageant, les partisans d'une démocratie par étapes, et une France revancharde, désespérément frileuse et anticléricale, pitoyablement accrochée à un passé colonial, irrémédiablement révolu, l'histoire semble, décidément, avoir tranché.

Face aux changements insufflés par un monde en pleine mutation, Les pays Maghrébins s'efforcent, pour préserver ce qui leur semble être leurs intérêts de se tenir, souvent, à égale distance, entre les deux puissances qui se disputent leurs faveurs, les Etats-Unis et la France. Malheureusement, essayer de défendre de supposés intérêts, sans se soucier pour autant pour certains d'entre eux - c'est, entre autre, le cas du Royaume du Maroc – de préserver, en premier lieu, leurs souverainetés et leur autonomie de décision, ne peut que se révéler un vain effort face à des puissances hégémoniques, âpres au gain. Le faire, en plus, en cavalier solitaire et avec la volonté, clairement affichée, de nuire à ses frères et voisins, ne peut que rendre la tâche moralement suspecte et politiquement aléatoire.

Conscient du rôle de sous-traitant des politiques néocoloniales occidentales assumé, depuis des lustres, par la famille royale marocaine dans la région du Nord Ouest de l'Afrique, les pays Maghrébins donnent l'impression d'être impuissants et désarmés.

Après tout que faire quand votre « voisin et frère » ne cherche qu'à vous faire trébucher pour pouvoir vous abattre plus facilement avec le concours de l' « étranger » ?

Que faire quand le pays « voisin et frère » par une politique expansionniste délibérée et savamment entretenue et orchestrée, à travers les décennies, par ses rois successifs, ne fait qu'attiser - quand il ne s'en prend pas directement à vous - des guerres fratricides contre vos voisins immédiats ( les Mauritaniens hier, les Sahraouis aujourd'hui) ?

Que faire quand votre « voisin et frère» n'épargne aucun effort et ne rate aucune occasion pour entretenir la mésentente et la division entre des peuples et des nations que vous auriez souhaité, de toutes vos forces, voir unis et solidaires devant l'adversité, et ce, avec le concours de l' « étranger », celui-là même que vous avez chassé hier, au prix de votre sang, et avec la ferme intention de ne plus le voir revenir sur les lieux de ses crimes ?

Que faire quand ce même « voisin et frère » passe le clair de son temps à susciter le désordre et l'instabilité dans une région où votre objectif constant consiste à pouvoir préserver de toute influence étrangère ?

Que faire...Sinon comprendre l'exigence morale et politique, dictée, par ailleurs, par la nature et la complexité des défis que pose, désormais, à l'ensemble des peuples de la région, le régime marocain et son idéologie expansionniste, d'aider le peuple marocain à se délivrer de la tutelle du *Makhzen* et à prendre son destin en charge.

Que faire... sinon comprendre qu'un Maghreb fiable, c'est-à-dire solidaire et puissant, pleinement conscient de ses réels intérêts et disposé à les défendre, par tous les moyens, face à l'« étranger », est une nécessité impérieuse et incontournable. Et comprendre que ce Maghreb ne peut être que celui des peuples et pour les peuples et non un club d'oligarchies dont le seul objectif est de conserver, y compris aux dépens de leurs pays et de leurs peuples, leur pouvoir et leurs privilèges.

C'est là, à n'en pas douter, une tâche ardue, difficile, voire, diraient certains, irréalisable. Mais il n'y en a pas d'autres pour immuniser la région du Nord Ouest de l'Afrique, sur les plans politiques, stratégiques et sécuritaire, contre les interventions étrangères et protéger ses ressources contre l'appétit vorace des puissances extérieures.

## **Bibliographie**

-1 Littéralement, le Makhzen est l'« entrepôt ». Jusqu'au Protectorat, il désignait la maison royale puis l'appareil d'Etat de l'Empire chérifien. De nos jours, le Makhzen est le concept qui définit « l'appareil d'État entourant le souverain [dont les] [...] caractéristiques : une soumission aveugle aux ordres du monarque et un désir effréné de satisfaire des besoins que la position occupée au sein de la hiérarchie permet d'assouvir. Pour les hommes du Makhzen, le Maroc n'est qu'une mine à ciel ouvert où l'on est susceptible de puiser en toute impunité. Un monde où le sens de l'intérêt général et de l'intérêt national n'existe pas. C'est ainsi que le souverain marocain et ses proches conseillers pratiquent cette forme dégradée du pouvoir qu'est l'abus permanent. » Eric Laurent, Catherine Graciet, *Le roi prédateur*, Editions du Seuil, 2012, p. 13

-2 « Désormais l'opinion se fait entendre dans les pays arabes. Une irruption fâcheuse, qui perturbe la stratégie et complique les objectifs des dirigeants en place. Sauf au Maroc, où, impavides, le roi et ses exécutants continuent de se livrer à la prédation. », Ibid ; pp. 13-14

-5 Autrement dit, « montrer, comme le souligne Michel Foucault, comment ce sont les relations d'assujettissement effectives qui fabriquent des sujets, [...] faire ressortir les rapports de domination et les laisser valoir dans leur multiplicité, dans leur différence, dans leur spécificité ou dans leur réversibilité [...] montrer comment les différents opérateurs de pouvoir s'appuient les uns sur les autres, renvoient les uns aux autres, dans un certain nombre de cas se renforcent et convergent ; dans d'autres cas se nient ou tendent à s'annuler. » Michel Foucault, *Cours au collège de France*, 1976, Paris, Gallimard-Seuil, 1979, p. 39

-6 Eric Laurent, Catherine Graciet, *Le roi prédateur*, Editions du Seuil, 2012, p. 56

-7 Un mouvement de dé-crédibilisation de l'administration et du gouvernement, jugés tous deux partisans, politisés et incompetents, s'accompagne d'une survalorisation des structures technocratiques, censées être objectives et compétentes. Ce processus global, largement alimenté par les proches du roi, prend avec les moments de transition, comme celui connaît le Royaume, depuis les dernières décennies, une signification particulière, liée au fait que les structures technocratiques sont toujours adossées au Palais.

-8 « Où sont les causes de nos maux ? Elles résident dans le fait que ceux qui détiennent un pouvoir moral, les mouvements politiques, par exemple, font des faux pas et ne cherchent pas à se redresser. » Discours du roi à la nation, le 20 août 1972. Cette manie de faire toujours « porter » le chapeau aux autres et qui ne peut que relever du procès d'intention car, comme le souligne à juste titre Ignace Dalla, « on ne peut truquer à longueur d'années les élections, créer des partis bidons, pourchasser l'opposition, la liquider parfois, et, tout à coup, piquer une grosse colère parce que quelques [uns] se rebiffent. On retrouve là l'enfant gâté auquel on passait tous ses caprices et qui, devenu roi, continue de temps à autre à prendre son pays pour un terrain de jeu, et ses sujets pour des pions. » Ignace Dalla, *Hassan II entre tradition et absolutisme*, op. cit ; p. 561



-9« Le roi prédateur et économie » [en ligne] 2012, <http://www.demainonline.com/?p=22103>, [page consultée le 04-11-2012]

-10 Alors que la crise économique mondiale a eu des répercussions généralement négatives sur les fortunes des monarques du monde entier, Mohammed VI s'en tire plutôt bien : il a vu ses revenus presque doubler, contrairement aux autres. Il est à la tête d'un joli pactole s'élevant à 2,5 milliards de dollars [1,8 milliard d'euros] et il caracole à la septième place des rois les plus aisés du monde sur une liste comprenant quinze souverains. C'est ce que révèle le dernier palmarès du magazine américain *Forbes*

-11 Tout au long de son règne, le roi a tenu « les rênes du pays d'une main de fer, affaiblissant, manipulant ou récupérant avec autant de brio que de cynisme les principaux dirigeants des partis [...] et des centrales syndicales. » Ignace Dalle, *Hassan II, entre tradition et absolutisme*, op.cit, p. 10

-12 « Le roi] en dépit de moments de lucidité qui laissent espérer de profonds changements dans sa manière de conduire le pays, reste un monarque absolu, incapable de partager le pouvoir ou de le déléguer. Son mépris des hommes, de ses sujets en particulier, n'a d'égal que la certitude qu'il a d'avoir toujours raison. », Ignace Dalle, *Hassan II, entre tradition et absolutisme*, Fayard, 2011, p. 251

-13 Ibid ; p. 181

-14 « Le roi du Maroc n'est ni le roi des Belges ni le roi d'Espagne », écrit Georges Vedel, qui constate, par ailleurs, que la monarchie est à ce point « la clé de voûte » du système politique marocain et que nulle révision constitutionnelle ne peut porter atteinte à la forme monarchique de l'État (« L'évolution constitutionnelle », in *Royaume du Maroc*, n° spécial de *Politique internationale*, 1995, p. 17).

-15 Ignace Dalle, *Hassan II entre tradition et absolutisme*, op. cit ; p. 256

-16 François-Xavier Verschave, président de l'association Survie et auteur du livre *Noir Silence* (éditions Les Arènes, 2000), a bien montré, preuves à l'appui, le rôle très ambigu voire complice que jouent les grands médias (essentiellement la télévision et les grands quotidiens français ) pour maintenir la chape de plomb sur les innombrables dossiers noirs de la Françafrique qui, s'ils étaient clairement dénoncés, feraient du tort à beaucoup de personnages importants, et de tous bords...

-17 C'est aux hommes du Palais, disséminés partout dans les lieux stratégiques du pouvoir, que vient l'honneur de définir les grandes orientations dans les domaines de l'Economie, des Finances ou dans les ministères techniques et non les ministres, officiellement, en charge de ces dossiers. Le Fonds Hassan II, la Caisse des Dépôts et de Garantie (CDG), l'Agence urbaine de Casablanca ou l'Agence du Nord sont les instances décisives des grands travaux qui caractérisent la stratégie économique de Mohamed VI

-18 Au cœur de l'exercice colonial du pouvoir, l'administration imposait son autorité sans contrepoids ni garde-fous. Elle eut donc tendance à promouvoir un exercice autoritaire du pouvoir tant il est vrai que l'appareil bureaucratique du makhzen fonctionne comme cet « « habitacle de la servitude » dont parlait Max Weber et s'avère une « structure de domination incomparable ». Voir M. Weber,

« Parlement et gouvernement dans l'Allemagne réorganisée. Contribution à la critique politique du corps des fonctionnaires et du système des partis » in *Œuvres politiques (1895-1919)*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque Idées, 2004, p. 336.

-19 Voir, entre autre, pour plus de précisions sur ce sujet, Diouri, Moumen, *A qui appartient le Maroc*, l'Harmattan, 1992

-20 Dans sa gestion « politique » des oppositions, le soutien indéfectible apporté par la France à la Monarchie a, de tout temps, grandement facilité la tâche du roi. En contrepartie le roi fait tout pour conserver, à sa façon toute particulière, l'« amitié » des dirigeants français : « DSK, Dominique de Villepin, Eric Besson, Manuel Valls, Brice Hortefeux, Frédéric Mitterrand, Hubert Védrine...et bien entendu Nicolas Sarkozy, tous bénéficient de la générosité royale de M6. Le roi, ce faisant ne fait que suivre les sillons de ses ascendants de monarques pour garder toute la ferveur de cette « amitié » avec les faiseurs de décisions et d'opinions en France. Les faiseurs d'argent aussi puisque le patronat français est à son tour choyé moyennant petites et grandes attentions. » El-Watan, 16 février 2012, p. 10

-21 Mairet, Gérard, *Les doctrines du pouvoir, la formation de la pensée politique*, Paris, Gallimard, 1978, p. 117

-22 Idem

-23 Idem

-24 La fonction fondamentalement « assimilationniste » du *Makhzen* a été illustrée, encore une fois, par la capacité d'intégration et de contrôle de son administration en tant qu'institution et machine à mobiliser son savoir-faire sur les hommes. Petit à petit, le Palais est arrivé, au cours des dernières décennies, à intégrer, sans grande difficulté, dans son champ politique l'opposition traditionnelle (Koutla, formée de l'Istiqlal et de l'USFP), les « gauchistes » qui avaient subi une impitoyable répression dans les années 1970 et 1980, puis les islamistes en 2011, pour se « protéger » contre les effets possibles du printemps arabe.

-25 Eric Laurent, Catherine Graciet, *Le roi prédateur*, op.cit ; p. 46

-26 Ibid ; pp. 46-47

-27 Ali Ammar, Jean-Pierre Tuquoi, *Paris Marrakech. Luxe, pouvoir et réseaux*, Editions Calmann Lévy, 2012, p. 35

-28 Déclaration faite à l'auteur en 1994

-29 « interview de J.P. Tuquoi » [en ligne] 2012

<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120131.OBS0245/maroc-marrakech-de-l-autre-cote-de-la-carte-postale.html>, [consultée le 06-12-2012]

-30 Ali Ammar, Jean-Pierre Tuquoi, *Paris Marrakech. Luxe, pouvoir et réseaux*, op.cit, p. 47

-31 « Curieusement, le Sahara Occidental, passé sous contrôle marocain au début de 1976 après le départ des Espagnols, contribue à rapprocher le Royaume des communautés juives [...] dispersées à travers le monde. [...] Israël, avec son expertise, participe à la construction du fameux mur érigé au Sahara Occidental pour

empêcher les combattants sahraouis de pénétrer sur le territoire. » Ignace Dalle, *Hassan II entre tradition et absolutisme*, op.cit ; pp. 526-527

-32 Eric Laurent, Catherine Graciet, *Le roi prédateur*, op.cit; p. 47

-33La dernière loi votée par le Parlement français qui fait l'apologie, à l'orée du XXIème siècle, du colonialisme en Afrique du Nord ne doit être considérée que comme un énième épisode de la guerre de harcèlement permanente livrée par la France contre l'Algérie dans le but clairement avoué de l'affaiblir et de l'abaisser.

-34 Alors que les Nations unies ont toujours considéré que la solution de la question du Sahara Occidental réside dans l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, la France ne cesse d'appuyer les efforts du Royaume du Maroc de se conformer, en tant que puissance occupante du territoire à cette exigence. Et c'est cette position partielle que vient de réaffirmer, au nom de la France, la présidente de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale française, Elisabeth Guigou : « Mme Elizabeth Guigou, a affirmé, jeudi à Rabat, que la proposition marocaine d'autonomie dans les provinces Sud du Royaume [entendez par là le Sahara Occidental, un territoire inscrit à l'ordre du jour des Nations unis comme un territoire à décoloniser] est " la plus crédible pour sortir de l'impasse le conflit autour du Sahara". Mme Guigou, à la tête d'une délégation parlementaire française qui rencontrait la Commission des Affaires étrangères, de la Défense, des Affaires islamiques et des Marocains résidant à l'étranger à la Chambre des représentants, a indiqué que la résolution du conflit du Sahara "ne pourrait que favoriser la relance du projet d'intégration maghrébine", saluant l'engagement des autorités marocaines en faveur de la relance de ce processus. Elle a rappelé, dans ce sens, que l'absence de l'Union maghrébine handicape l'ensemble de la région sur le plan économique et engendre un coût significatif qui s'élève à plusieurs points de PIB. Mme Guigou a également salué la convergence des positions politiques des deux pays, l'excellence des relations bilatérales et le rôle joué par le Royaume à l'Assemblée générale de l'ONU en faveur de la résolution de la crise du Mali et de l'arrêt des hostilités en Syrie, soulignant l'importance de la réunion de Marrakech des amis du peuple syrien qui a permis la reconnaissance du CNS par une centaine de pays en tant que représentant unique du peuple syrien. » « La France appuie la proposition marocaine d'autonomie pour le Sahara Occidental » [en ligne] 2012, [http://www.atlasinfo.fr/La-proposition-marocaine-d-autonomie-au-Sahara-est-la-piste-la-plus-credible-Elizabeth-Guigou\\_a36863.html](http://www.atlasinfo.fr/La-proposition-marocaine-d-autonomie-au-Sahara-est-la-piste-la-plus-credible-Elizabeth-Guigou_a36863.html), [page consultée le 14-12-2012]

-35 De Saint Maurice, Thomas, *Sahara Occidental 2001 : Prélude d'un fiasco annoncé*, MA in International Relations, DES en droit international *Actualité et Droit International*, février 2002.

-36 « élections au Maroc » [en ligne] 2012, <http://www.atlantis.org/publications/articles/le-resultat-des-elections-au-maroc-masquent-la-realite-de-la-poussee-islamiste/>, [ page consultée le 26 octobre 2012]